

MAECENATA OBSERVATORIUM

ANALYSEN, POSITIONEN UND DISKURSE ZU ZIVILGESELLSCHAFT, ENGAGEMENT UND PHILANTHROPIE

No. 62 – May 2022

La situation du monde associatif dans le contexte de la crise sanitaire en France

par Claire Breschard et Floriant Covelli

Le contexte exceptionnel de la crise sanitaire éclaire d'une lumière nouvelle la place du fait associatif dans notre société. En première ligne dans la solidarité nationale, les associations n'ont jamais été aussi visibles pour leur contribution à l'intérêt général. Dans le même temps, les conséquences de la crise fragilisent leurs modèles économiques et font peser de nouvelles contraintes matérielles sur leur fonctionnement. Cette période révèle également, autant qu'elle les amplifie, de profondes mutations dans les formes d'engagement.¹

1. L'engagement des associations en première ligne face à des besoins inédits

Le secteur associatif français est composé de 1,5 millions d'associations, qui emploient 1,85 millions de salariés et qui cumulent un budget

global de 113 milliards d'euros. Au total, ce sont 22 millions de bénévoles qui s'engagent en France chaque année.² Le monde associatif français, composé d'associations déclarées (dites « loi de 1901 ») et de collectifs informels, contribue très largement à la définition et à la prise en charge de l'intérêt général en complémentarité des pouvoirs publics, et ce dans de nombreux secteurs : action sociale, santé, humanitaire, défense des droits, éducation, formation, insertion, sports, culture et loisirs. La plupart des associations, tout comme les entreprises et commerces définis comme « non essentiels » par les pouvoirs publics³, ont été contraints de fermer durant les trois périodes de confinement qui ont eu lieu entre le 17 mars 2020 et le 3 mai 2021. Ces fermetures successives, auxquelles s'ajoutent des règles et de lourdes contraintes matérielles et organisationnelles (fermeture des locaux, télétravail généralisé, interdiction d'accueillir du public ou de se réunir en groupe, etc.), ont fortement affecté le secteur associatif.

Pour autant, la fermeture et le ralentissement des activités des associations n'a pas systématiquement entraîné la fin de leurs activités et de

¹ L'article a été rédigé en s'appuyant sur l'état des connaissances à fin août 2021.

² Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. (2019). Les chiffres clés de la vie associative. <https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/07/Chiffres-cles-Vie-associative-2019.pdf>

³ Le Gouvernement a dressé une liste des établissements non-essentiels et donc non-autorisés à ouvrir pendant les périodes de confinement.

l'engagement bénévole. Le secteur a grandement contribué à la gestion de la crise et de nombreuses associations ont été en première ligne face à des besoins inédits. Les associations et les collectifs informels se sont engagés dès le début de la crise sanitaire pour répondre à l'urgence de la situation aux côtés et en complémentarité des pouvoirs publics. Dans les semaines suivant l'annonce du premier confinement, la moitié des associations appuyaient déjà les pouvoirs publics dans le relai des messages officiels et se disaient prêtes à se mobiliser dans une démarche civique, au-delà de leur périmètre habituel : fabrication de masques en tissus et de gel hydroalcoolique, distribution de denrées alimentaires, solidarité de proximité, prêt de matériel informatique, ...⁴

Face à l'augmentation de la précarité et de la vulnérabilité d'une partie de la population, les associations se sont très rapidement mobilisées. Elles ont organisé l'aide au logement des personnes sans-abris, notamment des migrants, l'aide aux étudiants précarisés, l'assistance aux victimes de violences domestiques – en augmentation pendant les confinements –, la solidarité avec les personnes âgées dépendantes, ou encore le soutien psychologique au personnel soignant et aux personnes vulnérables. L'activité a été poursuivie sur le terrain lorsque cela était possible et elle s'est également organisée à distance, avec l'ouverture et le renforcement de plateformes numériques et téléphoniques.

En réponse à l'isolement soudain d'une grande partie de la population, les associations ont également tenté, malgré les difficultés à le faire dans un contexte de « distanciation sociale », de maintenir leur fonction de production de lien social. Le maintien des liens

de solidarité avec les bénévoles a d'ailleurs été la priorité de 60% des associations pendant le confinement⁵. Certaines associations ont confié à leurs bénévoles le soin de garder le lien avec leurs membres et avec les personnes bénéficiant de l'action associative en les appelant régulièrement pour prendre des nouvelles. Collectifs informels et associations ont facilité le maintien du lien entre les individus isolés pendant les périodes de confinement en organisant des maraudes, des activités en ligne, mais aussi en renforçant les d'actions d'entraide et de solidarité informelles, comme il l'a été observé dans les diasporas et dans les réseaux étudiants.

Les systèmes alimentaires traditionnels ont également montré leurs failles, comme en témoigne l'explosion de la demande d'aide alimentaire, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et l'inégale répartition des denrées – notamment pendant les confinements – pour une partie importante de la population. En favorisant les circuits courts et l'accès aux produits locaux, mais aussi en organisant la redistribution des denrées pour le bénéfice des personnes précaires (collecte, redistribution, soupe populaire), les associations ont là encore joué un rôle majeur dans la gestion de la crise alimentaire survenue pendant la crise sanitaire⁶.

Les associations ont également su se mobiliser pour accélérer la recherche sur la pandémie, à l'instar de la plateforme d'intelligence collective OpenCovid19 initiative qui rassemble plus de 4 000 bénévoles à travers le monde.

⁴ Recherches & Solidarités. (2020, mai). #Covid-19 : quels impacts sur votre association ? <https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2020/04/COVID-19-Complements.pdf>

⁵ Plaisance, G. (2021). French nonprofit organizations facing Covid-19 and lockdown: maintaining a socio-political role in spite of the crisis of resource dependency, *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research*, in press

⁶ Filippi, M. (11 octobre 2021). La connaissance du monde associatif à la lumière de la crise Covid-19 – 8 nouvelles recherches soutenues par l'Institut. Institut français du Monde associatif. <https://www.youtube.com/watch?v=zvyDGcUv7ug>

2. Un monde associatif traversé par la crise

Conséquences économiques

La crise a causé l'arrêt brusque de nombreuses activités associatives et a perturbé les modèles économiques et les modalités organisationnelles des associations : diminution des cotisations des membres et des revenus d'activité pour plus de la moitié d'entre elles, dépenses engagées à perte pour les activités annulées, et difficulté à maintenir et à mobiliser des financements, souvent axés sur des projets – mis à l'arrêt pendant la crise – plutôt que sur le fonctionnement des structures. 90% des associations ont ainsi subi les effets de la crise et du confinement. En parallèle des baisses de revenus, qui concernent plus de 60% des associations au printemps 2021, près d'une association sur cinq témoigne d'une hausse des dépenses liées à la crise⁷. Ces éléments sont également à situer dans un contexte d'incertitude quant à l'avenir et sur un fond d'anticipation de crise économique et financière liée à l'endettement public, interrogeant les associations sur la pérennité de leurs partenariats⁸.

Ces chiffres sont toutefois à nuancer selon la typologie des associations. Les associations employeuses ont par exemple mieux réussi à maintenir leur activité pendant le premier confinement que les associations bénévoles. Cela s'explique en partie par la présence de salariés qui ont pu porter l'activité, mais également par le fait que les associations employeuses sont concentrées dans des secteurs qui n'ont pas été mis à l'arrêt pendant les périodes de confinement (solidarité, santé, économie et

développement local).⁹ Ces associations dont l'activité a été maintenue, voire renforcée, sont relativement épargnées d'un point de vue financier. A l'inverse, les associations dans les secteurs des loisirs, de la culture et du sport, qui représentent 69% des associations françaises et emploient peu de salariés, ont été très fortement touchées par la crise et en subissent toujours les effets.

Il est toutefois à noter que les associations employeuses, qui représentent 12% des associations¹⁰, éprouvent davantage de difficultés de trésorerie que les associations bénévoles. Le recours au chômage partiel était encore très largement répandu au printemps 2021, avec un tiers des associations y ayant recours pour la totalité de leurs salariés, essentiellement parmi les plus petites structures.¹¹ Ces associations témoignent d'importants besoins financiers mais aussi numériques, les activités et les modalités de travail s'étant pour beaucoup déplacées en ligne.

Impact sur le cadre de travail et contraintes sur l'engagement

La démographie des bénévoles français est relativement âgée, avec une part importante des bénévoles qui sont âgés de plus de 65 ans, et les instances de gouvernance des associations sont largement composées de bénévoles issus de cette tranche d'âge¹². Ces derniers étant les plus vulnérables face à la Covid-19, les associations ont dû fonctionner sans une partie de leurs bénévoles mais surtout avec des instances de gouvernance parfois incomplètes et ne pouvant se réunir dans de bonnes conditions. L'animation d'une communauté de

⁷ LMA, RNMA, R&S, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2021, juin). #Covid-19 : où en sont les associations un an après ?

⁸ Plaisance, G. (2021). French nonprofit organizations facing Covid-19 and lockdown: maintaining a socio-political role in spite of the crisis of resource dependency, Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research, in press

⁹ Ibid.

¹⁰ Tchernonog, V., & Prouteau, L. (2019). Le paysage associatif français (3e éd.). Dalloz Juris Associations.

¹¹ LMA, RNMA, R&S, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2021, juin). #Covid-19 : où en sont les associations un an après ?

¹² Prouteau, L. (2017). Le bénévolat en France en 2017 - état des lieux et tendances. https://fonda.asso.fr/system/files/fichiers/LeBenevolatEnFranceEn2017_SyntheseEnqueteCRA-CSA_17102018_VF.pdf

bénévoles à distance, avec des missions parfois mises à l'arrêt ou bien transformées pour répondre aux besoins issus de la crise sanitaire, a posé beaucoup de difficultés. Au printemps 2021, 61% des associations témoignent avoir perdu le contact avec une partie des bénévoles, et la remobilisation de ces derniers, notamment des dirigeants bénévoles, figure parmi les premiers sujets d'inquiétude des associations.¹³

Par ailleurs, les difficultés d'accès aux moyens matériels, y compris aux locaux, a fortement contraint l'engagement bénévole depuis le début de la crise sanitaire. A la sortie du premier confinement (juin 2020), plus de 60% des associations avaient pour préoccupation immédiate la capacité à mettre en œuvre les mesures barrières et la réouverture des structures d'accueil ou des locaux.¹⁴ La difficulté de se réunir, la perte de lien social associée au bénévolat (notamment chez les personnes âgées), et l'arrêt net des activités de certaines associations ont eu pour conséquence d'affaiblir la motivation d'une partie des bénévoles et par conséquent, leur engagement.

Enfin, les confinements, la distanciation avec les publics, le télé-bénévolat, la tenue en ligne des instances de gouvernance, puis plus récemment l'instauration du pass sanitaire ont fait peser sur les organisations un formalisme accru.¹⁵ Si les mesures sanitaires et les gestes barrières exigés par la pandémie ont imposé aux associations des modes de communication et de décisions et des cadres de travail de plus en plus formels, les associations faisaient déjà avant la crise le constat d'une tendance de fond à plus de formalisme. En particulier, elles constataient déjà un environnement de travail faisant porter de plus en

plus de responsabilités juridiques sur les gouvernances, et demandant des compétences de plus en plus techniques aux associations. Cette tendance semble expliquer en partie la difficulté grandissante des associations à renouveler leurs instances dirigeantes, phénomène qu'il restera à observer dans la période à venir à la lumière de la crise sanitaire¹⁶.

3. Les ressorts du monde associatif face à la crise sanitaire

De premières réponses financières

Les pouvoirs publics ont proposé différents soutiens financiers exceptionnels aux associations : fonds de solidarité pour les associations employeuses, aides sectorielles de l'Etat, aides des régions, des départements, des communes et intercommunalités, et report d'échéances sociales et fiscales. La philanthropie s'est elle aussi largement mobilisée pour répondre aux difficultés financières du monde associatif. L'alliance philanthropique « Tous unis contre le virus » portée par la Fondation de France, l'AP-HP et Institut Pasteur, a par exemple permis de lever 34 millions d'euros pour aider les soignants, la recherche et les personnes vulnérables, dont 11,3 millions ont été reversés à des associations de proximité qui agissent auprès des personnes vulnérables. D'autres actions ont été mises en œuvre conjointement par la philanthropie et l'Etat, comme le dispositif de secours pour l'économie sociale et solidaire (4 millions d'euros), ou encore le Prêt Relève Solidaire (30 millions d'euros). Mais durant cette période, les associations se sont très majoritairement tournées vers les aides de l'Etat, et dans une moindre mesure vers les aides mises en

¹³ LMA, RNMA, R&S, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2021, juin). #Covid-19 : où en sont les associations un an après ?

¹⁴ LMA, RNMA, R&S, & Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2020, juin). #Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ? <https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2020/06/COVID-2-diaporama-17-06-2020-RS.pdf>

¹⁵ Institut français du Monde associatif. (2021, juin 1-10). Fait associatif et crise sanitaire : le fait associatif en situation de confinement ? [Séminaire]. <https://youtu.be/Ay9JGaVlFYg>

¹⁶ Dansac, C., Bordes, V., Gontier, P., & Vachée, C. (2013). Renouvellement et Rajeunissement des Instances Bénévoles Dirigeantes. Rapport terminal sur les travaux de recherche menés dans le cadre du projet REBDA.

place par la philanthropie.¹⁷

Si l'élan de solidarité insufflé par la crise sanitaire est indéniable, de nombreuses associations ont toutefois exprimé des difficultés à activer les différentes aides proposées. Au printemps 2020, seules 14% des associations avaient bénéficié des aides des pouvoirs publics tandis que la majorité des associations faisaient état de difficultés à les activer. Un an plus tard, ce sont un cinquième des associations qui sont bénéficiaires de ces aides, majoritairement des associations employeuses. Pour autant, une aide financière exceptionnelle figure parmi les besoins prioritaires exprimés par le monde associatif pour continuer à mener à bien les activités sur le court terme.¹⁸

Les associations ont également cherché à absorber le choc de la crise en levant des fonds auprès de donateurs. Cette tâche a parfois été rendue difficile par la redéfinition des priorités thématiques des donateurs causée par la crise (augmentation dans les secteurs de la santé et de la solidarité et diminution drastique dans le sport et la culture). Les stratégies de levée de fonds déployées par les associations ont elles aussi été redéfinies dans ce nouveau contexte. L'Association Française des Fundraisers observe une forte diminution de la levée de fonds dans le cadre d'événements de collecte, et dans une moindre mesure, de la prospection, et en parallèle un fort développement de la fidélisation des donateurs et de la collecte via les outils numériques (réseaux sociaux, emailing, newsletter).¹⁹ Il reste aujourd'hui à savoir si ces évolutions s'ancreront, modifiant les pratiques de levées de fonds sur le long terme, ou si le retour à la normale s'accompagnera du retour aux pratiques de levées de fonds antérieures à la crise sanitaire.

Les ressorts internes propres au monde associatif

L'agilité organisationnelle des associations est une première ressource de résilience. Le monde associatif, par ses modes de fonctionnement et par son ancrage territorial, dispose de ressources qui ont permis à une large part des structures de s'adapter face à la situation. Ce sont ainsi 73% des associations qui ont déclaré avoir repensé le fonctionnement général de leur structure en 2021 : mise en place du travail à distance et de nouvelles pratiques, évolution des relations avec les adhérents, les bénéficiaires et les bénévoles, mais aussi des coopérations renforcées avec les acteurs et notamment avec les associations de leur territoire, auxquelles 52% des associations se déclarent être favorables.²⁰

Les capacités d'innovation sociale des associations et leurs capacités à adapter leurs modes de fonctionnement internes semblent procéder de mécaniques communes. Cependant, leur degré d'agilité organisationnelle est inégal et dépend directement de certaines conditions à réunir : la stabilité d'équipes bénévoles impliquées dans le projet associatif, la compétence des équipes salariées, la bienveillance de l'environnement de travail, des expériences de coopération et de partenariat sur le territoire, et le soutien de leur environnement institutionnel sont autant de facteurs qui varient d'une association à une autre.²¹

Les structures d'appui ont aussi joué un rôle non négligeable face à la crise, puisque 44% des associations affirment avoir trouvé un appui soit auprès d'un réseau, d'une fédération

¹⁷ LMA, RNMA, R&S, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2021, juin). #Covid-19 : où en sont les associations un an après ?

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Association Française des Fundraisers. (2021, juin). Impact de la crise sanitaire sur le fundraising en France. https://www.fundraisers.fr/system/files/uploaded_file/asset/etude_fundraisers_aff_tbs_macc_mars_2021.pdf

²⁰ LMA, RNMA, R&S, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2021, juin). #Covid-19 : où en sont les associations un an après ?

²¹ Artis, A. (2021, 15 janvier). L'adaptabilité des associations en période de crise. *Juris Associations*, 631.

ou auprès d'une maison des associations. 35% déclarent n'avoir pas eu besoin de faire appel à ces structures et seulement 18% des associations n'ont pas trouvé d'appui.²²

La coopération et la mutualisation sont également des ressources importantes dans ce contexte : 52 % des associations sont favorables à des rapprochements contre seulement 16% qui ne les jugent pas nécessaires. Dans un monde associatif où les projets se sont longtemps développés en concurrence, notamment du fait des financements par appels à projets, il sera intéressant d'analyser si la pratique de la coopération se diffuse de façon durable, au bénéfice de nouveaux modèles socio-économiques.²³

De nouvelles formes d'engagement révélées au grand jour

Le fort développement des initiatives citoyennes et de l'engagement informel, c'est-à-dire en dehors des associations, est un autre élément marquant de la crise sanitaire. Cet engagement s'est par exemple manifesté par des actions de solidarité au sein des voisinages, auprès des EHPAD, ou encore en fabriquant et en distribuant des masques. La crise a là encore révélé et amplifié trois tendances de fond. Nous observons tout d'abord un engouement pour des formes collectives beaucoup plus horizontales, où chacun peut contribuer à parité. Une partie de la population recherche pour son engagement une plus grande liberté, une plus grande spontanéité, et prend ses distances avec des formes d'organisation classiques qui sont parfois jugées trop hiérarchisées et peu réactives.

Une seconde tendance est observée, que l'on peut désigner par « individualisme altruiste ». Elle se caractérise par des formes d'engagement qui tout en étant solidaires, intègrent

comme objectif également l'épanouissement personnel et la réalisation de soi. Cette tendance contraste avec les pratiques des générations passées, qui s'engageaient tout au long de leur vie pour une cause, plutôt dans une logique de devoir, voire parfois sacrificielle. Cette nouvelle forme d'engagement se traduit notamment par des formes d'engagement plus ponctuelles.²⁴

Une troisième tendance, plus récente, est le développement de la coproduction, ou l'encastrement des solidarités d'Etat et de la société civile, à travers des formes multiples que l'on a pu observer durant la crise (multiplication des plateformes civiques, fabrication de masques organisées par les collectivités locales, etc.). Il s'agit là non pas seulement d'élan de générosité ponctuels, mais d'une volonté profonde de citoyenneté active.

En toile de fond, le numérique, avec notamment les fonctionnalités proposées par les réseaux sociaux, est apparu comme un puissant accélérateur de ces nouvelles formes d'engagement, plus informelles, plus horizontales et plus contributives.

4. Conclusion

Alors que les associations se sont montrées essentielles pour répondre aux besoins sociaux et accompagner les populations fragiles à l'occasion de la crise sanitaire, elles n'ont jamais été aussi fragilisées qu'aujourd'hui. Pour préserver et encourager la contribution essentielle des associations à la société, il semble essentiel à l'Institut français du Monde associatif de mieux comprendre les associations et leur apport à la société.

Tout d'abord, documenter la part de l'intérêt général prise en charge par les associations, et éclairer leur apport à l'ensemble des

²² LMA, RNMA, R&S, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2021, juin). #Covid-19 : où en sont les associations un an après ?

²³ Ibid.

²⁴ Pasquier, S. (2014). Convivialisme et individualisme altruiste. Revue du MAUSS, 43, 181-190. <https://doi.org/10.3917/rdm.043.0181>

dimensions de la société est une condition d'avenir pour leur pleine reconnaissance par leurs partenaires et par les politiques publiques.

Il sera également utile de poser un diagnostic structurel des forces et fragilités du monde associatif mais aussi des tendances sociétales qui le traversent. Renforcer cette connaissance de leurs modes de fonctionnement et de leurs besoins spécifiques permettra de mieux les accompagner dans leur résilience aujourd'hui et face aux grands défis de demain.

Ensuite, et à l'heure où un modèle de connaissance dominant s'intéresse à l'impact des associations, c'est-à-dire à ce qu'elles produisent, il sera également important de comprendre les mécanismes/ressorts des associations, et en particulier dans leur fonction socio-politique. C'est en effet par leurs modalités de gouvernance, par leur ancrage territorial, par leurs connexions avec les besoins de la société, et par leur capacité à innover et proposer des espaces délibératifs que les

associations proposent des processus de transformation de la société, voire de nouveaux modèles de société.

Enfin, la crise aura aussi montré des crispations fortes dans la chaîne de confiance entre citoyens et Etat, alimentant une crise de la représentation. Face à ce phénomène, comprendre les mécanismes par lesquels les associations produisent et restaurent de la confiance institutionnelle permettra de les reconnaître, et de les soutenir, comme des leviers face à la crise démocratique.

Claire Breschard est Project and Policy Officer au Institut français du Monde associatif à Lyon, France.

Florian Covelli est l'Executive Manager au Institut français du Monde associatif à Lyon, France.

E-mail abonnement et téléchargement à:

www.observatorium.maecenata.eu